

Séance de l'assemblée
Délibérante du 14 avril 2021
Délibération n°07/2021

Le Comité syndical du SEAT, dûment convoqué le jeudi 1^{er} avril deux mille vingt un, s'est réuni à 18h, le mercredi 14 avril deux mille vingt un, en session ordinaire, à la Roche Noire.

Titulaires présents :

Pascal BRUHAT
Fanny BLANC
Jean-Pierre BUCHE

Titulaires excusés :

Jean DELAUGERRE
Antoine DESFORGES
Gilles PETEL
Amalia QUINTON
Jean-Louis DAVENNE
Grégory DESTOMBES
Daniel SALLES

Suppléants présents :

Céline AUGER
Catherine PHAM
Karine SOLOIS
Pierre DUPECHER

Suppléants excusés :

Françoise BERNARD
Julien LACOUR
Marie-Françoise CHOFRUT
Cédric MEYNIER
Maurice DESCHAMPS
Danielle RANCY

Membres en exercice	Membres Présents	Membres Représentés	Pouvoirs	Excusés	Votants	POUR	CONTRE	ABSTENTION
10	8	1			8	8	0	0

Objet : Affectation de Résultats de l'exercice 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale ;

Le Comité Syndical du S.E.A.T. constate pour l'exercice 2020 :

- Un excédent d'exécution de la section de fonctionnement de : + 68 987.23
- Un excédent d'exécution de la section d'investissement de : +201 509.28

Après avoir ouï l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Comité syndical du SEAT décide à l'unanimité :

- **D'affecter** la somme de - 130 895 € compte-tenu du déficit de fonctionnement antérieur de - 199 882.92 € au compte 002 déficit antérieur reporté, en section de fonctionnement au budget primitif 2021,
- **D'affecter** la somme de de 193 913.68 €, compte-tenu du déficit d'investissement antérieur de -7595.60 € au compte 001 excédent reporté en section d'investissement au budget primitif 2021.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président
M. Jean-Pierre BUCHE

